



Réunion du Conseil Communautaire

le mardi 14 janvier 2020 à 19 heures

Salle du Conseil

Compte rendu

L'an deux mille vingt, le mardi 14 janvier, à 19 heures 00 le Conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni Salle du Conseil, Communauté de Communes du Castelrenaudais, 37110 CHÂTEAU-RENAULT.

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre GASCHET

Date de la convocation du Conseil communautaire : mercredi 8 janvier 2020

Étaient présents :

Francis BILLAULT, Jean-Claude BAGLAN, Jeannine GROSLERON, Fabien HOUZÉ, Michel COSNIER, Christian BENOIS, Christiane CHOMIENNE, Dalila COUSTENOBLE, Michèle LEMARIÉ-MAAREK, Georges MOTTEAU, Emmanuelle RUIZ, Brigitte VENGEON, Manuela PEREIRA, Jean-Pierre GASCHET, Guy SAUVAGE de BRANTES, Olivier PODEVIN, Joël DENIAU, Gino GOMMÉ, Joël BESNARD, Annick REITER, Isabelle SÉNÉCHAL, Daniel CHOISIS, Bernard SUREL.

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés :

Lydie ARHUR, Nordine BOUMARAF donne pouvoir à Dalila COUSTENOBLE, Gilles FILLIAU donne pouvoir à Michel COSNIER, Rudolf FOUCTEAU, Marc LEPRINCE donne pouvoir à Guy SAUVAGE de BRANTES, André DAGUET, Pierre DATTÉE donne pouvoir à Francis BILLAULT, Marie-Claude FOUCHER.

Madame Isabelle SENECHAL remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

Nombre de délégués composant l'assemblée	31
Nombre de délégués en exercice	31
Quorum	16

1. Récapitulatif des décisions prises par le Président dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil communautaire

Le Conseil communautaire a pris acte des décisions prises par le Président dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil communautaire.

2. Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 17 décembre 2019

Le Conseil communautaire a approuvé le procès-verbal du Conseil communautaire de la séance du 17 décembre 2019.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

3. Groupement de commande : Etude pour la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE)

Le Conseil communautaire a décidé de surseoir à statuer, et reporter ce projet après concertation avec les présidents des Communautés de communes de Bléré Val de Cher, de Val d'Amboise, et de Touraine Est Vallée.

PETITE ENFANCE

4. Relais assistants maternels – convention d'objectifs et de financement avenant 2020

Le Conseil communautaire a approuvé l'avenant prestation de service « relais assistants maternels » à la convention d'objectifs et de financement pour l'année civile 2020, et a autorisé Monsieur le président ou son représentant à signer l'avenant.

5. LAEP – convention d'objectifs et de financement avenant 2021

Le Conseil communautaire a approuvé l'avenant prestation de service « Lieu d'accueil enfants-parents » à la convention d'objectifs et de financement pour l'année civile 2021, et a autorisé Monsieur le président ou son représentant à signer l'avenant.

6. Modification du règlement intérieur de la Crèche familiale

Le Conseil communautaire a :

- approuvé les modifications inhérentes au Règlement de fonctionnement de la Crèche familiale,, autorisé la signature d'une attestation par les parents afin qu'un professionnel administre du paracétamol à leur enfant en cas de fièvre, et tout autre médicament avec ordonnance,
- autorisé la signature d'une décharge par les parents pour l'application de crème solaire, et soin de siège, autorisé le principe de contractualisation en année civile,
- autorisé Monsieur le Président, ou un Vice-président, à établir et à signer l'avenant à la convention établie avec le cabinet d'infirmières en cohérence avec la modification du Règlement intérieur.

7. Modification du règlement intérieur du Multi-accueil

Le Conseil communautaire a :

- approuvé les modifications inhérentes au Règlement de fonctionnement du Multi-accueil,
- autorisé la signature d'une attestation par les parents afin qu'un professionnel administre du paracétamol à leurs enfants en cas de fièvre, et tout autre médicament avec ordonnance, autorisé la signature d'une décharge par les parents pour l'application de crème solaire, et soin de siège,
- autorisé le principe de contractualisation en année civile,
- autorisé Monsieur le Président, ou un Vice-président, à établir et à signer l'avenant à la convention établie avec le cabinet d'infirmière en cohérence avec la modification du Règlement intérieur.

EQUIPEMENT AQUATIQUE

8. Centre aquatique – Proposition de rattrapage des séances perdues lors de l'incident électrique

Le Conseil communautaire a approuvé les séances de rattrapages des différents cours collectifs.

9. Centre aquatique – Animation

Le Conseil communautaire a :

- approuvé le projet de convention avec les intervenants de la soirée bien-être, validé le tarif à 6 euros pour la soirée bien-être, approuvé le projet de convention avec l'association « Rire médecin »,
- approuvé la création d'un article caisse pour les dons destinés aux associations,
- a autorisé Monsieur le Président ou un Vice-président à ajuster, finaliser et à signer lesdites conventions et toutes les pièces nécessaires à ces dossiers

10. Centre aquatique – Contre-marque « activités de loisirs »

Le Conseil communautaire a validé le principe de la gratuité contre une contre-marque pour les activités de loisirs.

BUDGET - ÉCRITURES COMPTABLES

11. (CC 2020-008) Budget général – Décision modificative n°5 – Virement de crédits pour dépenses imprévues

Le Conseil communautaire a validé la décision modificative de transfert de crédits budgétaires telle que détaillée dans la note de synthèse.

À Château-Renault, le 16 janvier 2020

Le Président,

Jean-Pierre GASCHET



AFFICHAGE LEGAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AVIS AU PUBLIC

Le public est informé que les délibérations adoptées par le Conseil Communautaire lors de la présente séance sont à disposition et librement accessibles à toute personne désirant les consulter aux services généraux de la Communauté de Communes – 5 rue du Four Brûlé à Château-Renault, pendant une durée de deux mois, et ce à compter de ce jour.

La présente mise à disposition vaut affichage au sens de l'article L. 2131-1 du code général des collectivités territoriales

